

NA/th

CONFIDENTIELNOTE AU DIRECTEUR ADMINISTRATIF  
-----Notre représentation au Liban

## I

La situation politique

- 1) Après 8 mois de guerre civile, le Liban est à l'agonie. Il est hautement improbable que le statu quo ante puisse être rétabli. Mais il est très difficile de faire une projection valable de l'avenir du pays. On peut imaginer un certain nombre de scénarios, mais leur degré de probabilité est subjectif, dépend de l'opinion de chaque observateur.
- 2) Le scénario le moins vraisemblable, c'est que le Liban parvienne à rétablir l'ordre par ses propres moyens. Il faudrait pour cela que l'armée intervienne. Comme les musulmans estiment qu'elle n'est pas impartiale, elle devrait s'imposer par la force. Or elle ne semble pas disposer des effectifs et des armements suffisants, et elle n'a sans doute pas assez de cohésion pour faire preuve du dynamisme et de l'énergie nécessaires.
- 3) L'intervention étrangère. Celle-ci devrait être le fait d'une troupe résolue à se battre contre les auteurs de troubles, les éléments armés, les diverses factions. Il ne saurait donc s'agir de casques bleus, force apte à s'interposer entre deux fronts, mais non à prendre parti et à faire le coup de feu. Les seules troupes qui pourraient entrer en ligne de compte seraient ou une armée arabe, constituée par des contingents de divers pays de la région, ou l'armée syrienne. La ligue arabe paraît trop divisée

.../...



pour arrêter une politique commune efficace à l'égard du Liban. En outre, la Syrie verrait d'un très mauvais oeil d'autres arabes pénétrer au Liban qu'elle tient pour une chasse gardée. L'intervention syrienne serait réalisable et valable. D'autant plus que les phalanges chrétiennes de Pierre Gemayel semblent s'y être résignées et que le Président du Conseil, Rachid Karamé, paraît l'avoir sollicitée.

Mais la Syrie a ses propres problèmes et elle n'a peut-être aucune envie de s'enfoncer davantage dans le guêpier libanais. En outre, et surtout, une intervention syrienne déclencherait une réaction israélienne, donc une nouvelle guerre israélo-arabe. Le seul moyen de l'éviter serait d'acheter le consentement d'Israel au prix de concessions importantes (Golan, reconnaissance de l'Etat juif par les Palestiniens, neutralisation du Sud Liban, avec présence éventuelle de casques bleus, etc.).

Il faudrait donc une vaste et intense préparation diplomatique à un tel mouvement. Je serais surpris si elle pouvait se faire vite et dans le secret.

4) Maintien du pourrissement actuel, poursuite de la guerre civile avec ses hauts et ses bas, ses alternatives de massacres et de trêves passagères. Ce scénario là, hélas, est le plus vraisemblable, dans l'immédiat en tout cas.

5) D'autres hypothèses peuvent être envisagées, mais elles reviendraient plus ou moins à une combinaison de celles qui ont été esquissées plus haut.

C'est ainsi que le partage du pays ne se conçoit qu'à l'issue d'une conférence internationale et implique la présence de forces syriennes (et/ou arabes) dans la partie musulmane et de l'armée libanaise dans la partie chrétienne.

.../...

## II

La situation de la Colonie et de l'Ambassade

- 1) Ne résident encore au Liban que ceux de nos compatriotes qui ont de très fortes attaches avec ce pays, affectives ou d'affaires.

Les hommes d'affaires ont presque tous pris prétexte des fêtes de fin d'année pour partir en vacances. Ils reviendront si les circonstances le permettent. Comme cela me paraît improbable, ils resteront sans doute à l'étranger ou ne reviendront que pour liquider ou remettre leurs affaires.

Les maris, épouses ou parents de libanais agiront d'après des considérations familiales.

Quelques compatriotes, qui se vouent aux oeuvres humanitaires, resteront aussi longtemps qu'ils se sentiront utiles.

En bref, notre colonie va se réduire à quelques dizaines de membres.

- 2) La chancellerie est, depuis le 15 décembre, repliée pour la deuxième fois sur la résidence. C'est une situation temporaire à laquelle il faudrait remédier. Mais la recherche d'une solution de rechange valable ressemble un peu au jeu de la roulette, car tout dépendra du scénario selon lequel évoluera le pays.

- a) Dans les conditions présentes, la chancellerie est impraticable. Elle est dans une sorte de no man's land entre quartiers musulmans et chrétiens, entre quartiers chauds et tranquilles à 200 m environ de rues qui sont la proie des pillards et cambrioleurs.

En outre, et d'une manière plus générale, elle présente beaucoup d'inconvénients, depuis que son loyer a été augmenté et que la Fédération horlogère l'a quittée. Elle est trop grande, trop sombre, inconmode puisque répartie sur deux appartements mitoyens. Il n'y a pas de place de

.../...

parc pour les automobiles. Aujourd'hui, aux mêmes conditions, on pourrait trouver beaucoup mieux. Mais.... nous sommes liés par un bail que nous ne pouvons dénoncer que pour la fin de l'année 1976. En tout état de cause, nous devons payer son loyer pour toute l'année (env. 40'000.- Fr.s.). Ce ne serait pas une raison suffisante pour y rester si je pouvais vous garantir qu'en déménageant, nous nous établirions dans un lieu sûr.

Jusqu'à la veille de Noël, j'ai cru que le quartier de la résidence qui s'appelle le Raouché était une place de tout repos. Nous pourrions trouver dans l'immeuble voisin de la résidence, celui du nord, un appartement très convenable pour le prix que nous payons pour la chancellerie.

Toutefois, dans la nuit de Noël, l'immeuble voisin, celui du sud, a été plastiqué. Son entrée et le bar attenant ont été détruits. Toutes les vitres de la façade ont été brisées.

En outre, dans le même quartier du Raouché, divers enlèvements (kidnappings) ont eu lieu. On peut espérer qu'il ne s'agit que d'un épisode et que le Raouché restera sûr, parce que gardé, manu militari, par les palestiniens et les musulmans de gauche, et que les chrétiens ne semblent pas de taille à s'en prendre systématiquement à ce bastion. Mais ce n'est pas certain. Si le Raouché cesse d'être sûr, il n'y aura plus de quartier de refuge à Beyrouth. Celui d'Hamra (la Bahnhofstrasse de Beyrouth) offre moins de sécurité et plus de tentations aux pillards. Des incidents sanglants s'y sont déroulés le 24 décembre.

Il ne vaut pas la peine de chercher à s'établir en dehors de Beyrouth car l'accès à la capitale nous serait interdit et l'Ambassade ne servirait plus à rien.

- b) Pour tenir compte de toutes ces incertitudes pourrions-nous envisager une solution souple nécessitant moins d'investisse-

.../...

ments?

Nous pourrions essayer de trouver dans un hôtel du Raouché un appartement meublé et y établir la section des visas et une partie de la chancellerie.

Nous ferions transporter un des coffres de l'ancienne chancellerie à la résidence et nous y mettrions le code et la caisse de l'ambassade; de même nous y installerions le nouvel émetteur radio dont nous attendons l'arrivée. Quant au telex, il faudrait l'établir à l'hôtel car je ne pense pas qu'il soit techniquement possible de le monter à la résidence. Nous évacuerions de l'ancienne chancellerie tous les documents et objets de valeur.

Ce serait une mauvaise solution, mais elle nous permettrait de voir venir sans trop de frais.

c) Je récapitule les formules possibles.

- Retourner à la chancellerie. Il est peu probable que ce soit réalisable avant longtemps.
- Maintenir toute la chancellerie à la résidence. Si nos employés locaux parviennent à reprendre le travail, il n'y aura pas de place pour eux. En outre, nous ne pouvons pas y mettre l'essentiel de nos archives.  
Enfin, tout semblant de vie sociale (avec les collègues et les personnalités habitant le Raouché) nous sera interdit.
- Déplacer la chancellerie dans un nouvel appartement. C'est la solution la meilleure. Mais elle nous expose à un double loyer pendant une année sans nous donner la certitude d'être vraiment en lieu sûr. Il est vrai qu'il serait opportun de déménager en tout état de cause, à la fin 1976, vu les inconvénients de notre présente chancellerie. Et le Raouché, sauf bombardements massifs restera un quartier convenable.
- Chercher à trouver un appartement dans un hôtel du Raouché. C'est une solution boîteuse, temporaire, incertaine (je ne sais pas s'il y a encore des hôtels nous offrant l'infrastructure minimum). Elle serait à première vue moins coûteuse, mais

mais de faux frais sont inévitables, qui équivaldraient peut-être au coût du double loyer pendant l'année 1976.

### III

#### L'avenir de notre représentation à Beyrouth

- 1) Une décision sur l'emplacement de la chancellerie est subordonnée à l'ampleur que vous entendez donner à notre représentation diplomatique à Beyrouth.

Le Liban d'autrefois est mort et celui de demain ne lui ressemblera pas. Il lui faudra plusieurs années pour reprendre un rôle économique important, s'il y parvient.

Mais le Liban a été la Suisse du Moyen-Orient, il a été un état de liberté, unissant chrétiens et musulmans, neutre et démocratique. Nous devons, à mon avis, lui apporter notre soutien moral aussi longtemps qu'il a une chance de conserver, ou de retrouver, ces caractéristiques. Le meilleur moyen de manifester ce soutien est de maintenir notre ambassade à Beyrouth, dans la mesure où la ville reste habitable. Et cette ambassade doit continuer à être dirigée par un ambassadeur, sans quoi notre geste perd son sens.

Mais cette ambassade n'aura pas besoin d'autant de collaborateurs. Je ne parle pas pour l'immédiat. Le remplacement numérique de M. Cuendet est indispensable et l'arrivée de M. Stauch sera la bienvenue.

Je me demande en revanche si M. Hugentobler dont l'affectation est prévue pour le mois d'avril, devrait être domicilié à Beyrouth. Il est à craindre que sur place il n'ait pas grand champ d'action, et qu'il lui soit difficile de quitter le Liban pour aller à Damas et Bagdad, dont l'activité économique dépasse déjà depuis longtemps, et dépassera de beaucoup à l'avenir, celle du Liban.

.../...

- 2) Mais où établir un conseiller économique régional? L'hostilité qui oppose l'Irak à la Syrie permet mal à un agent habitant Damas ou Bagdad d'opérer dans l'autre capitale. Beyrouth avait l'avantage d'être un point neutre et un centre de communications universellement reconnu. Mais maintenant que c'est une ville moribonde?

Par ce biais j'en arrive à l'assiette de nos représentations au Liban, en Syrie et en Irak. et

La logique, l'économie et le goût, l'efficacité voudraient que ces deux derniers pays aient chacun un ambassadeur résidant et la politique exige que nous en maintenions un au Liban, tant qu'il existe.

MM. Roch et Berthoud connaissent bien leur métier, sont appréciés des autorités et jouissent d'un grand crédit dans le corps diplomatique. Ils pourraient l'un et l'autre être nommés ambassadeurs.

Mais je viens d'être accrédité à Bagdad, et je le serai sans doute le mois prochain à Damas. Peut-on changer si vite de titulaire? De plus l'Irak n'a aucun ambassadeur en Suisse, même non résidant. Enfin, peut-on subordonner M. Hugentobler à MM. Roch et Berthoud? Ne sera-t-il pas prochainement ministrable?

- 3) C'est un faisceau de questions que je pose, dont je ne connais pas les réponses et au sujet desquelles je n'ai pas de suggestions à vous faire.

Il est encore trop tôt pour trancher. Mais l'imbroglio libanais peut durer encore des mois et ne pas avoir pris fin avant l'entrée en jeu de M. Hugentobler.

C'est pourquoi je vous en parle maintenant afin que vous puissiez étudier l'ensemble du problème et envisager éventuellement diverses solutions alternatives pour être en mesure d'appliquer l'une ou l'autre quand les circonstances permettront d'y voir un peu plus clair.

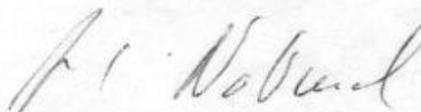
.../...

- 8 -

## IV

Récapitulation des problèmes

- 1) Faut-il maintenir un ambassadeur au Liban?
- 2) Faut-il qu'il reste compétent pour la Syrie et l'Irak?
- 3) Faut-il nommer des ambassadeurs résidant à Damas et à Bagdad? Dans l'affirmative, à quel moment et moyennant quelles préconditions?
- 4) Faut-il un conseiller économique régional, compétent pour les 3 pays? Si oui, dans quelle ville le faire résider?
- 5) Faut-il déménager la chancellerie de Beyrouth?
  - Faut-il en installer une provisoire dans un hôtel?
  - Faut-il d'ores et déjà en établir une définitive au Raouché?
  - Pour quel effectif, pour quel staff faut-il la prévoir?



(Albert-Louis Natural)

Beyrouth, le 27 décembre 1975